

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24/10/2025

Absents excusés : BELAÏD Sabine, ROUDEZ BONAL Laurence (procuration à PAGES Olivier), DUMAS Lucie, MURET Valérie, POLLET-VIGUIER Valérie (procuration à FROMENTEZE Josette), PARROU Philippe (procuration à AYROLES Francis) et BERGUES Didier (procuration à CASTANET Jean-Michel)

• **NOMINATION SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame Josette FROMENTEZE secrétaire de séance de ce jour.

• **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5.9.2025**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 5 septembre 2025.

• **FELINES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les travaux de sécurisation électrique et d'enfouissement des réseaux qui sont en cours.

• **STEP**

Après les travaux de réfection de l'exutoire de la lagune et des aérovivants, un dégrilleur automatique sera installé ce qui permettra un meilleur fonctionnement de la station d'épuration.

Afin de pouvoir financer ces travaux, le Conseil Municipal approuve la réalisation d'un emprunt sur le budget du Service Assainissement de 35 000 € pour une durée de 5 ans. Il est à noter qu'aucun emprunt n'est en cours sur ce budget.

Suite au transfert de la compétence assainissement de Loubressac au Syndicat Mixte du Limargue et Ségala à compter du 01/01/2025 et la signature d'une convention avec le Syndicat Mixte Limargue Ségala sur les mêmes bases que celles établies avec la Commune de Loubressac, le Syndicat participera à ces travaux d'investissement à hauteur de 50 %.

• **VIVIER DE BOSCAU**

Les travaux en pierres sèches sont en cours.

Le dossier pour le Fond Leader qui viendra compléter le dossier financier pour atteindre les 80 % de subventions pour ces travaux de réhabilitation et de restauration du Vivier de Boscau a été déposé.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le fonds de soutien de Cauvaldor pour un montant de 6 000 €.

Dans le cadre de la valorisation de l'arbre champêtre, des plantations sont prévues le 31.01.2026 à 10h00 (avec une journée de repli le samedi suivant, en fonction de la météo), suivies d'un repas à la cabane des chasseurs. Les habitants de Castelnaud seront associés à ce moment de partage.

• **GRAVIERE DE REINGUES**

Les travaux de renaturation se poursuivent. Leur achèvement est lié au débit de la Dordogne ainsi qu'aux éventuelles pollutions rencontrées.

• **TAXE ADDITIONNELLE 2025**

La taxe additionnelle 2025 perçue par la commune s'élève à 33 604 €. Cette taxe est répartie en fonction du nombre d'habitants, de l'effort fiscal de la commune et des dépenses d'investissements réalisées l'année N - 1.

• **FPIC 2025**

La Commune de Prudhomat percevra 11 686 € de FPIC (Fonds de Péréquation Intercommunale) en 2025.

• **ECLAIRAGE PUBLIC DE CASTELNAU**

La mise en place de cet éclairage se termine. Des travaux de finition et de réglages sont encore à réaliser.

• ALSH DE SAINT-CERE

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la Mairie de Saint-Céré et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention financière actant la participation financière de la commune de Prudhomat à hauteur de 16.50 € par demi-journée et pour les enfants fréquentant cet ALSH les mercredis et les vacances scolaires, pour la période allant du 3/11/2025 au 31/08/2026.

• JARDIN D'ENFANTS – CANTINE SCOLAIRE

Le planning est respecté.

La CAF, lors de sa visite du chantier le 21 octobre 2025, a pu constater les aménagements et les efforts faits par la commune qui l'ont confortée dans le soutien financier de ce projet.

Des acomptes de subventions ont été demandés au Département au titre du FAST (50 346 €) et à la CAF.

Une visite de la PMI (Protection Maternelle Infantile) est prévue en janvier.

• VOIRIE

Les travaux de réfection de la Côte de Félines ont été réalisés.

- Le point à temps a été effectué sur la route de Nicole à Pauliac.
- Les autres voies communales seront resuivies en enrobé à froid.

• AEP

Divers travaux ont été réalisés :

- Compteurs de sectorisation posés sur les secteurs de Nicole, Pauliac, Granou et Camp Cabrol pour un montant de 26 858 €
- Hébergement des données
- Travaux sur les réservoirs de St Martin.

• LETTRE PASCALE THIBAUT

Suite à son départ à la retraite à compter du 1^{er} octobre 2025, Monsieur le Maire fait lecture de la lettre de remerciements de Madame Pascale THIBAUT, administratrice du Château de Castelnau.

Madame THIBAUT sera remplacée par Madame Diane JOY à compter du 15.12.2025.

• PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, toutes les collectivités territoriales ont l'obligation de participer financièrement à la complémentaire santé de leurs agents pour un montant minimum de 15 € par mois et par agent. La collectivité ayant opté pour la labélisation, le Comité Social Technique du CDG46 a été saisi pour la mise en place de la protection sociale complémentaire santé et doit rendre son avis lors de sa séance du 20.11.2025.

• LETTRE GENDARMERIE DE ST CERE

Monsieur Julien BEZARD a pris ses fonctions de commandement de la communauté de brigades de St Céré le 08.10.2025.

• ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable et d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

- ✓ **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif
- ✓ **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- ✓ **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- ✓ **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

- **REPAS DES AINES**

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 23 novembre à la salle des fêtes de St Michel Loubéjou.

- **BIP**

Le BIP spécial Castelnau (Collégiale, éclairage public, vivier de Boscau...) sera distribué d'ici fin octobre.

- **PROCHAINES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Vendredi 12 décembre 2025 à 20h30
- Vendredi 30 janvier 2026 à 20h30
- Vendredi 6 mars 2026

SEANCE LEVEE A 23H00

Le Maire

